

AVIS ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

portant sur deux demandes de permis de construire en vue de la création de deux centrales photovoltaïques au sol d'une puissance supérieure à 1 MWc sur la commune de Carcassonne, Hameau de Maquens, au Carrefour de l'autoroute et de la ZI de la Bouriette déposées par la SAS ARKOLIA INVEST 60 et la SASU ENGIE PV MAQUENS

Par arrêté préfectoral du 24 juillet 2025 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du 18 août 2025 au 19 septembre 2025 inclus.

Caractéristiques principales du projet :

Les projets situés sur la commune de Carcassonne, Hameau de Maquens, au Carrefour de l'autoroute et de la ZI de la Bouriette portent sur la création de deux centrales photovoltaïques au sol .

L'emprise clôturée totale du parc est de 16 ha, répartie en 2 zones.

La puissance nominale fournie est estimée à 16 MWc.

Le projet comprend 6 bâtiments techniques totalisant environ 162m² en surface plancher.

SAS ARKOLIA INVEST 60	SASU ENGIE PV MAQUENS
Surface clôturée : 5 ha Hauteur panneaux (structure fixe) : 2,73 m Inclinaison de 20° Espacement : 2,5 m Puissance : 5 MWc 2 bâtiments techniques : 41,8 m ² surf plancher Raccordement à 1,5 km Pas de citerne Un réseau de piste lourde et légère de largeur de 4 m	Surface clôturée : 11 ha Hauteur panneaux (structure fixe) : 3 m Inclinaison de 20° Espacement : 2m Puissance : 11 MWc 4 bâtiments techniques : 120 m ² surf plancher Raccordement à 1,5 km (le Viguier) Pas de citerne Un réseau de piste lourde et légère de largeur de 4 m

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant les permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant les permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

Par décision du 16 avril 2025, Mme la présidente du tribunal administratif de Montpellier a désigné M. Alain CHAROTTE, officier de gendarmerie, retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire chargé de conduire l'enquête publique et M. René LEMPEREUR, officier de gendarmerie, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Carcassonne, siège de l'enquête – Hôtel de Ville Rue Aimé Ramond – 11835 Carcassonne Cedex 9, aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :

- <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-projet-solaire-carcassonne-maquens/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :

- <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaïque>

- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Carcassonne - Hôtel de Ville Rue Aimé Ramond – 11835 Carcassonne Cedex 9, aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Carcassonne.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-projet-solaire-carcassonne-maquens/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Carcassonne - Hôtel de Ville Rue Aimé Ramond – 11835 Carcassonne Cedex 9 à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrales photovoltaïques de Carcassonne Hameau de Maquens, au Carrefour de l'autoroute et de la ZI de la Bouriette).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : carcassonne-maquens@democratie-active.fr

Les communes concernées sont :

- Carcassonne, siège de l'enquête, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Cazilhac, Couffoulens, Fontiès-d'Aude, Lavalette, Montirat, Palaja, Pennautier, Pezens, Roullens, Trèbes, Villedubert et Villemoustaussou.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Carcassonne – Hôtel de Ville Rue Aimé Ramond – 11835 Carcassonne Cedex 9 :

- lundi 18 août-2025 de 09 h à 12 h ;
- mardi 2 septembre 2025 de 14 h à 17 h ;
- vendredi 19 septembre 2025 de 13 h 30 à 16 h.

Le rapport unique et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Carcassonne ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaïque>

La SAS ARKOLIA INVEST 60, représentée par M. Jean-Sébastien BESSIERE, dont le siège social est situé à la ZA du Bosc 16 rue du Vergers – 34130 Mudaison, est responsable du projet. Toutes les informations pourront être demandées à M. Romain LATCHOUMANIN, chef de projets - tél. 06 33 69 22 56 - courriel : rlatchoumanin@arkolia-energies.com ;

La SASU ENGIE PV MAQUENS, représentée par M. Frédéric MADEC, dont le siège social est situé à l'Immeuble le Terra 250 rue Maryam Mirzakhani – 34000 Montpellier, est responsable du projet. Toutes les informations pourront être demandées à Mme Adeline MOULY, cheffe de projets – tél. 07 85 13 40 94 – courriel : adeline.mouly@engie.com